

Ordre du jour
Conseil d'établissement
15/06/2023 / 18h30 / salle de conférence

1. Ouverture de la réunion, prise des présences et vérification du quorum

<u>Membres présents</u>	<u>Membres absents</u>	<u>Personnes invitées</u>	<u>Public</u>
Abdelhafid Mzaïti, membre parent	Mathieu Bolduc, membre parent	Chloé De Carufel, directrice adjointe	
Véronique Verdi, membre parent	Isabelle Veilleux, membre enseignant		
Mathieu Saindon, membre parent substitut	François Bouthillette Responsable OPP		
Jennifer Ledoux- Marchand, membre enseignant			
Cynthia Fiorito, membre substitut SDG			
François Grondin, membre parent			
Alexis Fougères, enseignant (employés de soutien)			
Jean-François Brière, membre enseignant			
Véronique Ciarla, membre professionnelle			
Asma El Mabchour, membre parent			
Vinh Nguyen, membre parent			

2. Nomination d'un(e) secrétaire pour la rencontre

M. D'Asti partagera ses notes personnelles avec les membres du CÉ. Ces derniers pourront ajouter les éléments manquants ou à modifier.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 15 juin 2023

Lecture de l'ordre du jour. Aucun point n'est ajouté au Varia.

Résolution I :

Les membres du CÉ adoptent l'ordre du jour proposé ?

Proposée par : M. Grondin

secondée par : Mme Fiorito

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 31 mai 2023

Voir le procès-verbal de la dernière rencontre en Annexe A

Aucune modification n'est apportée.

Résolution II:

Les membres du CÉ adoptent le procès-verbal de la rencontre du 31 mai 2023 ?

Proposée par : M. Brière

secondée par : Mme Verdi

La résolution est adoptée à l'unanimité.

5. Suivi du procès-verbal de la réunion du 31 mai 2023

Aucun suivi n'est demandé.

6. Nouvelles de l'OPP (M. Bouthillette)

M. Bouthillette est absent. Il préparera un bilan pour la présentation de l'Assemblée générale annuelle des parents (AGA).

7. Nouvelles du Service de garde

7.1. Règlementation du SDG 2023-2024

M. D'Asti présente la règlementation du SDG 2023-2024 et les modifications apportées (Annexe B).

Résolution III:

Les membres du CÉ adoptent la règlementation 2023-2024 du SDG.

Proposée par : Mme Verdi

secondée par : Mme Fiorito

La résolution est adoptée à l'unanimité avec une abstention.

8. Points de décision

8.1. Choix d'une date pour l'Assemblée générale annuelle de 2023-2204

- M. D'Asti rappelle le calendrier 2023-2024 (Annexe C)
- Les enseignants ont choisi la date du 31 août 2023 pour les rencontres collectives de parents afin d'expliquer leur fonctionnement en classe.
- Les parents des élèves du préscolaire, du secteur de l'accueil et du point de service HDAA-TSA seront rencontrés lors des 3 premières journées pédagogiques de l'année avant l'arrivée des élèves à l'école.

En tenant compte de ses éléments, les parents du CÉ doivent choisir une date pour tenir leur Assemblée générale annuelle de parents. 2 résolutions sont adoptées.

Résolution IV:

Les membres du CÉ choisissent la date du 31 août 2023 à 18h pour tenir l'Assemblée générale annuelle de parents 2023-2024.

Proposée par : M. Mzaïti secondée par : Mme Ciarla

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution V:

Les membres du CÉ proposent que la rencontre collective des parents se tienne en une seule rencontre lors de la soirée du 31 août 2023.

Proposée par : M. Brière secondée par : M. Fougères

La résolution est adoptée à majorité (Pour – 7 votes Contre – 3 votes)

8.2. Plan de lutte à l'intimidation

M. D'Asti nous explique que chaque année, le CÉ doit réapprouver le Plan de lutte à l'intimidation de l'école. Cette année, aucune modification et d'ajouts n'a été apporté au PLI. Il y aura probablement des ajustements à y apporter l'an prochain avec la mise en place du Protecteur national de l'élève.

M. D'Asti nous présente le Plan de lutte à l'Intimidation en vigueur à l'école (voir Annexe D).

Résolution VI :

Les membres du CÉ approuvent le Plan de lutte à l'intimidation de l'école Louis-Dupire pour 2023-2024.

Proposée par : M Mzaïti Secondée par : Mme El Mabchour

La résolution est adoptée à l'unanimité.

8.3. Budget - Transfert du Fonds 4 au Fonds 9

M. D'Asti nous présente un bilan des revenus du Fonds 4 et des dépenses des activités sociales, sportives et culturelles financées par le CÉ en 2022-2023. (Voir Annexe E).

Les dernières dépenses pour la fête des finissants et la construction des bacs à jardin seront ajoutées au transfert nécessaire pour couvrir les dépenses des activités culturelles et sociales du Fonds 9.

Résolution VII :

Les membres du CÉ acceptent de transférer les fonds nécessaires du Fonds 4 au Fonds 9 afin de défrayer les dépenses des activités culturelles, sociales ou sportives.

Les dernières dépenses pour la fête des finissants et la construction des bacs à jardin seront ajoutées au transfert nécessaire pour couvrir les dépenses des activités culturelles et sociales du Fonds 9.

Prop. : M. Mzaïti

Sec : Mme Verdi

La résolution est adoptée à l'unanimité

8.4. Photos scolaires - Consultation pour le choix de la pose

Nous devons soumettre un choix de poses pour nos élèves lors de la photo scolaire de 2023-2024.

Chloé nous a fait parvenir par courriel les différentes options possibles, nous devons choisir le choix de la pose de nos élèves pour la photo scolaire de l'an prochain.
3 résolutions sont adoptées.

Résolution VIII :

Les membres du CÉ choisissent la pose « décontractée » pour nos élèves lors de la prise des photos scolaires de l'an prochain.

Proposée par : Mme Fiorito

Secondée par : M. Mzaïti

La résolution est adoptée majoritairement (Pour : 6 votes Contre : 3 votes Abstention : 1 vote)

Résolution IX :

Les membres du CÉ choisissent la pose « classique » pour nos élèves lors de la prise des photos de groupes l'an prochain.

Proposée par : Mme Fiorito

Secondée par : M. Mzaïti

La résolution est adoptée à l'unanimité.



Résolution X :

Les membres du CÉ choisissent le fond de photo « no DB 008 » pour nos élèves lors des prises de photos de l'an prochain.

Proposée par : Mme Fiorito Secondée par : Mme Verdi

La résolution est adoptée à l'unanimité.

8.5. Consultation sur les critères de sélection de la Direction (à la fin de la rencontre)

M. D'Asti nous rappelle qu'il faut à chaque année déterminer les critères de sélection de la Direction de l'école en cas de départ de celle-ci.

Cette consultation sera faite par Mme El Mabchour à la fin de la présente rencontre en l'absence de M. D'Asti qui se retirera pour l'exercice.

Le document a été complété.

9. Points d'information

9.1. Bilan des rencontres du CÉ 2022-2023

M. D'Asti présente le document du bilan du CÉ travaillé avec M. Bolduc, qui est à remettre aux gens du Centre scolaire en tant que reddition de compte (voir Annexe F).

9.2. Préparation de l'AGA 2023-2024

Sujets que nous aimerions abordés dans la présentation aux parents :

- *Rôle d'un CÉ*
- *Nombre de membres parents qui arrivent en fin de mandat*
 - *3 membres parents : Mme El Mabchour, M. François Grondin et M. Abdelhafid Mzaïti.*
- *Appui à des projets spéciaux*
 - *Plan d'engagement vers la réussite du Centre scolaire (PEVR)*
 - *Projet éducatif de l'école*
 - *Club des petits déjeuners*
 - *Photos scolaires*
 - *Projet aménagement de la cour d'école*
 - *Fête des finissants*
 - *OPP*
 - *Formation offerte aux parents sous forme de conférence*
- *Bilan de l'OPP*
 - *Rôle de l'OPP*
 - *Activités de 2022-2023*
 - *Bénévolat*
 - *Campagnes de financement*
 - *Recrutement*
- *Déroulement de la rencontre*
 - *M. D'Asti présente une proposition de déroulement de l'AGA (voir Annexe G)*

9.3. Partenariat avec la COOP Maisonneuve

Un partenariat avec la COOP Maisonneuve a été mis en place pour la préparation des listes de fournitures scolaires des élèves de notre école.

Les parents, s'ils le désirent, pourront se rendre à la COOP du CEGEP Maisonneuve pour récupérer les effets scolaires de leur enfant.

Il est aussi possible de les commander à l'avance sur le site Web de la coopérative et de les faire livrer à domicile.

Les cahiers d'exercices seront donnés aux élèves à la Rentrée scolaire par l'école.

9.4. Organisation scolaire --Résultat des processus de sécurité d'emploi 2023-2024

Le nom de la 2^e adjointe à la direction est maintenant connu, il s'agit de Mme Isabelle Cossette. Mme Cossette occupe présentement un poste de direction adjointe à l'école International de Montréal et elle entrera en fonction chez nous le 1^{er} juillet prochain.

Pour faire suite au processus de sécurité d'emploi des enseignants, nous avons présentement un poste de titulaire en 1^{re} année qui est vacant. Ce poste sera de nouveau affiché à la session de sécurité d'emploi de l'été.

Pour le personnel professionnel, les deux postes en orthophonie sont toujours vacants en date d'aujourd'hui.

Au niveau du personnel de soutien, un poste de TES plancher demeure disponible pour l'instant.

10. Nouvelles du représentant au Comité de parents du CSSDM

Aucune nouvelle

11. Varia

12. Questions du public (10 minutes)

13. Levée de l'assemblée

20 h 58